



YMAGIS

Communiqué de presse

Paris, le 21 octobre 2014

YMAGIS ANNONCE L'ACQUISITION DEFINITIVE DE DCINEX

Création du leader européen des technologies numériques pour l'industrie cinématographique

Approbation par l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire de l'ensemble des résolutions permettant la réalisation définitive de l'acquisition de l'ensemble des titres représentatifs du capital de dcinex

Lors de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire de la Société qui s'est tenue le lundi 20 octobre 2014 à Paris, avec un quorum de 79, 05%, les actionnaires d'Ymagis ont adopté à une très large majorité l'ensemble des résolutions de la compétence de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire soumises à leur vote par le Conseil d'Administration, permettant d'entériner définitivement l'acquisition par Ymagis de dcinex.

« Je remercie tous les actionnaires ayant participé à l'assemblée générale pour la confiance qu'ils nous accordent en nous permettant de réaliser cette opération de rapprochement avec dcinex et ainsi de constituer le premier acteur européen du secteur. Les positions clés dont nous disposons aujourd'hui à travers l'Europe nous placent comme un acteur incontournable sur chacun de nos métiers. » a commenté à cette occasion Jean Mizrahi, Président et co-fondateur d'Ymagis.

« Nous sommes convaincus que le rapprochement entre dcinex et Ymagis permettra, à court terme, de créer des synergies créatrices de valeurs pour l'ensemble des actionnaires d'Ymagis » ajoute Bart Diels, Président sortant du Conseil d'Administration de dcinex et Partner de la GIMV⁽¹⁾.

CREATION DU LEADER EUROPEEN DES TECHNOLOGIES NUMERIQUES POUR L'INDUSTRIE CINEMATOGRAPHIQUE

Avec l'acquisition de dcinex, Ymagis réalise une opération qui **donne naissance au leader européen de la fourniture de services financiers et technologiques à l'industrie du cinéma.**

Suite à cette acquisition, Ymagis devient:

- Le financeur du **1^{er} parc de salles de cinéma en Europe déployées sous contrat VPF** avec près de 5 800 salles dans 14 pays européens ;
- le **leader européen de la vente et de l'installation des équipements cinématographiques aux exploitants** avec une part du marché européen estimée à 20% ;
- l'opérateur du **1^{er} réseau européen d'acheminement dématérialisé de contenus**, avec plus de 3 200 cinémas connectés dans 15 pays en Europe ;
- le partenaire technique du **1^{er} parc de cinémas en Europe sous contrat d'infogérance et de maintenance**, avec près de 7 200 écrans (sur environ 36 000) sous contrat dans 21 pays.



UNE INTEGRATION DEJA EN MARCHÉ

Les équipes d'Ymagis et de dcinex travaillent déjà activement à l'intégration des deux groupes et à la mise en place de synergies et d'économies d'échelle. Les premiers effets de ces actions seront contributifs dès 2015.

Par ailleurs, des avancées significatives ont déjà été réalisées commercialement.

Fort de ses positions en Europe renforcées sur l'ensemble de ses métiers, Ymagis est ainsi actuellement en discussions avancées avec plusieurs distributeurs pour envisager des collaborations à l'échelle pan-européenne concernant l'acheminement dématérialisé à destination des exploitants de l'ensemble de leurs contenus cinématographiques.

D'autre part, Ymagis a récemment dévoilé le lancement de la commercialisation, sous forme de vente de licences ou d'abonnement en mode SaaS, de la nouvelle version de sa suite logicielle TMS (Theatre Management System), permettant pour un exploitant l'optimisation de la planification de ses programmations cinématographiques et de la gestion de ses équipements, pour un ou plusieurs cinémas. Equipant déjà, dans le cadre de contrats d'infogérance, une partie importante du parc de salles de cinéma d'Ymagis déployées sous VPF, ces solutions logicielles sont d'ores et déjà commercialisées par les équipes du nouvel ensemble auprès du parc d'exploitants clients de dcinex.

L'ENSEMBLE DES RESOLUTIONS ADOPTE A LA MAJORITE

Les actionnaires d'Ymagis ont adopté à une très large majorité l'ensemble des résolutions lors de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 20 octobre 2014.

Ils ont notamment approuvé à **titre ordinaire** :

- La nomination de Sparaxis SA (Groupe SRIW ⁽¹⁾), représentée par M. Eric Bauche, en qualité d'administrateur de la Société ;
- La nomination d'EVS Broadcast Equipment SA ⁽¹⁾, représentée par M. Pierre Rion, en qualité de censeur de la Société.

Et à **titre extraordinaire** :

- L'évaluation des 39 871 actions et 17 086 warrants de la société dcinex apportés à la Société par l'ensemble des actionnaires de dcinex ;
- L'émission, en rémunération partielle de ces apports, de 699 379 actions nouvelles de la Société représentant une augmentation de capital d'un montant nominal de 174 844,75 euros et de 5,7 millions d'euros prime d'apport comprise ;
- L'émission, en rémunération partielle de ces apports, de 94 477 obligations à bons de souscription d'actions (OBSA) représentant un emprunt obligataire d'un montant principal de 15,4 millions d'euros.

Ces émissions au profit des actionnaires de dcinex, en règlement de l'acquisition de 100% du capital et des droits de vote, sont complétées pour le solde d'un versement en numéraire de 5 M€, pour un montant total de 26,1 M€.

Conformément aux dispositions de l'article L 233-8-I du code de commerce, la société informe ses actionnaires que lors de l'Assemblée Générale annuelle du 20 octobre 2014, le nombre total des droits de vote réel⁽²⁾ existants était de 10 993 205.

Les résolutions proposées à l'Assemblée Générale sont disponibles sur le site internet de la société, www.ymagis.fr, rubrique investisseurs, section Information Réglementée.

(1) Les sociétés Gimv, EVS Broadcast Equipment SA et SRIW sont 3 des principaux actionnaires de dcinex.

(2) Total réel = nombre total de droits de vote attachés au nombre total d'actions – actions privées de droit de vote (autodétention)



Prochain rendez-vous :

- Chiffre d'affaires du 3^{ème} trimestre 2014, 12 novembre après Bourse

A PROPOS D'YMAGIS

Créée en 2007 et animée par des professionnels du cinéma et des hautes technologies, YMAGIS (www.ymagis.com) est spécialisée dans les services pour le cinéma numérique. YMAGIS apporte ses services aux producteurs et distributeurs de films et de contenus complémentaires, aux régies publicitaires ainsi qu'aux exploitants de cinéma, afin de les aider à tirer le meilleur parti créatif, marketing et financier des technologies numériques. L'offre d'YMAGIS couvre deux pôles d'activité : la gestion des VPF ⁽¹⁾ et les services aux exploitants et aux producteurs / distributeurs. Ces derniers recouvrent la vente et installation d'équipements pour les cinémas, la maintenance et infogérance des matériels de projection numérique, la vente et la location de lunettes 3D, la post-production de contenus, et la préparation et l'acheminement des DCP ⁽²⁾ et KDM ⁽³⁾. Les laboratoires numériques d'YMAGIS livrent ainsi chaque semaine aux salles de cinéma en Europe des milliers de DCP et de KDM pour le compte de ses clients distributeurs ou régies publicitaires. Au titre de l'exercice 2013, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 47,3 M€, en hausse de +19% par rapport à 2012, et un résultat courant avant impôt de 4,0 M€, en hausse de 27%.

- (1) VPF : Virtual Print Fee, ou frais de copie virtuelle - rémunération payée à YMAGIS par le fournisseur d'un contenu au format numérique, principalement les distributeurs de films long métrage, de façon à permettre la projection de ce contenu dans une salle de cinéma sous contrat VPF avec YMAGIS, quel que soit le modèle de financement de l'équipement retenu par l'exploitant et YMAGIS : Tiers Investisseur – financement porté par YMAGIS -ou Tiers Collecteur – financement porté par l'exploitant. La perception de VPF permet de couvrir une partie significative du financement des équipements de projection numérique, le solde étant à la charge de l'exploitant sous contrat avec YMAGIS.
- (2) DCP : Digital Cinema Package, ou copie numérique, ensemble des fichiers informatiques constituant le film long métrage, la bande annonce ou le film publicitaire, ou tout autre contenu projeté via un projecteur numérique.
- (3) KDM : Key Delivery Message, ou clef de déchiffrement des contenus. Il s'agit d'un message électronique par lequel le distributeur fait parvenir à l'exploitant la clé qui va lui permettre de lire et donc de projeter la copie numérique (ou DCP).

CONTACTS

YMAGIS

Jean-Marie DURA
Directeur général délégué
Tel : +33 1 79 97 78 67
Email : investisseurs@ymagis.com

ACTIFIN

Relations investisseurs : Alexandre COMMEROT
Relations presse : Aurélie CHARLES
Tel : +33 1 56 88 11 11
Email : ymagis@actifin.fr